

Liste N°7

100 Les Propositions

des Acteurs du Changement



Table des matières

INTRODUCTION	2
TRANSPARENCE & BONNE GOUVERNANCE	3
POUR ET DANS NOS VILLAGES	5
GREZ-DOICEAU À L'ÈRE DU DIGITAL	6
MOBILITÉ	7
ENTREPRENARIAT, COMMERCE & AGRICULTURE	9
CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT	10
FINANCES COMMUNALES	12
SÉCURITÉ	13
ENSEIGNEMENT	14
CULTURE	15
PETITE ENFANCE	16
EMPLOI & FORMATION	16
SPORT	17
SENIORS	18
HANDICAP	19
PROVINCE, REGION, EUROPE	20



INTRODUCTION

DéFI Citoyens

DéFI Citoyens est une liste pluraliste et d'ouverture avec un projet commun entre, d'une part, des candidats membres du parti DéFI et, d'autre part, des citoyens engagés et motivés pour présenter, proposer et mettre en place un nouveau projet pour Grez-Doiceau et ses villages.

Notre logo veut montrer l'importance du côté rural de Grez-Doiceau et insiste sur le fait que le code postal 1390 inclut toute une série de villages et d'entités représentés par les petits cubes. Enfin, les couleurs amarantes et bleues, claires et moins claires désignent la pluralité avec une sensibilité libérale-sociale dans le programme que nous allons porter.

Les maîtres-mots de notre projet

Les **maîtres-mots** de notre projet sont : changement – citoyen – compétences – transparence.

En effet, la liste **DéFI Citoyens** veut insuffler le **changement** à Grez-Doiceau et proposer une alternative crédible aux équipes à la tête de la commune depuis longtemps et susciter une attitude collaborative entre la majorité et l'opposition pour accélérer la réalisation des projets.

Désormais, le **citoyen** sera non seulement au centre de notre projet pour Grez-Doiceau, mais il sera aussi acteur des initiatives et des décisions que nous prendrons.

Nous voulons une commune gérée par des personnes qui ont des **compétences** et des expériences en lien avec les défis d'aujourd'hui et de demain.

Enfin, notre commune doit pratiquer une **transparence** totale en améliorant l'accueil et la participation du public aux séances du Conseil Communal, l'écoute positive des demandes de tous et la communication circonstanciée des raisons de ses décisions.

« Tenir le langage de la vérité est déjà l'expression de l'optimisme »

Winston Churchill





TRANSPARENCE & BONNE GOUVERNANCE

- Les citoyens attendent de leurs mandataires qu'ils tiennent un **langage de vérité**! Ces derniers doivent constamment gérer le niveau de pouvoir qui est le leur avec une haute exigence de l'éthique et de la bonne gouvernance.
- Compétente en de nombreux domaines, la commune constitue le premier relais des préoccupations des citoyens et est en mesure d'influencer positivement le quotidien de ses habitants.

C'est pourquoi, nous voulons favoriser la compréhension du **fonctionnement politique** de notre commune et de son administration afin d'associer le citoyen à la prise de décisions, et ce dès le début de la mandature.

En effet, la gestion locale, école de la démocratie, est le domaine où la participation des citoyens peut s'avérer la plus fructueuse.

L'échelon communal se prête par excellence à un renforcement de **la participation directe des citoyens** à certains débats, voire à certaines fonctions de gestion. Il s'agit ainsi de lutter contre l'individualisme, générateur d'incivilités, et de renforcer le sentiment collectif, en responsabilisant les citoyens aux **enjeux de la vie locale**.

- 1. L'amélioration de l'**accueil** et de la **participation du public** aux séances du Conseil communal, avant même de pouvoir disposer des nouveaux locaux prévus, en offrant au public le confort qu'il est en droit d'attendre et la possibilité de voir les différents membres du Conseil et les documents utilisés à l'appui de leurs interventions.
- 2. La retransmission du Conseil communal en direct, dès que la Grange Jacquet ou un local plus approprié sera aménagé et l'utilisation des médias sociaux pour accélérer la communication vers le citoyen. Pour ce faire, une analyse sera effectuée avec Digital Wallonia, l'agence numérique de Wallonie ou toute autre entreprise susceptible de concrétiser ce projet. Le budget nécessaire au projet sera discuté en toute transparence au Conseil communal.





- 3. Le rapportage transparent des intercommunales, des asbl et autres structures qui sont liées à notre commune et au travail du Conseil communal. Il faut une présentation annuelle au conseil communal des rapports d'activités, du bilan et du projet budgétaire.
- 4. La mise en place d'une **évaluation systématique** des initiatives publiques avec des indicateurs objectifs et la présentation du bilan de cette évaluation.
- 5. L'adoption en début de mandature communale d'un **code éthique des mandataires**, validé par le Conseil communal, contenant toute une série de balises et de règles de moralisation de la vie publique. Ce code d'éthique devra traiter des conflits d'intérêts, de la mise à disposition minimale des mandataires, de la gratuité et de la répartition des mandats dérivés et non dérivés, de l'obligation de siéger dans la dernière assemblée où ils ont été élus, de la confidentialité, de l'utilisation des ressources de la commune, du respect du processus décisionnel, de l'obligation de loyauté après mandat, des sanctions.
- 6. Le **décumul intégral** des mandats exécutifs communaux (bourgmestre, échevins, président de CPAS) avec celui de député fédéral. Cette mesure doit permettre à ces élus de se consacrer pleinement à leur mandat et d'en assumer les responsabilités qui y sont associées.
- 7. L'instauration dans notre commune d'un **code de participation citoyenne** qui formalisera les procédures d'initiative et d'association des citoyens soumises à la décision de l'autorité publique pour des projets qui concernent le cadre de vie, l'environnement, l'urbanisme, l'aménagement de l'espace public. Les citoyens seront informés et auront la possibilité d'émettre leurs avis sous forme d'observations relatives à des projets du collège échevinal ou du conseil communal.
- 8. Le **recrutement transparent** et objectif du personnel communal et la sélection, non plus sur base de l'examen mais par concours, car ce dernier entraîne un classement auquel l'autorité ne peut déroger.
- 9. L'**évaluation du personnel communal** sur base de grilles d'évaluation qui sera garante d'une gestion efficace des ressources humaines et mettra le respect et l'objectivité au centre de notre politique de changement.
- 10. L'attribution de noms de personnalités féminines aux nouvelles rues de la commune en commençant par « La Dame de Grez »



POUR ET DANS NOS VILLAGES

La commune de Grez-Doiceau résulte de la fusion le 1er janvier 1977 des 5 communes d'Archennes, Biez, Bossut-Gottechain, Grez-Doiceau et Nethen. Elles-mêmes comportent ensemble non moins de 17 villages ou hameaux dont se réclament, aujourd'hui encore, de nombreux habitants (Archennes, Biez, Bouly, Bossut, Cocrou, Doiceau, Florival, Fontenelle, Gastuche, Gottechain, Grez, Hèze, Les Prés, Morsaint, Nethen, Pécrot et Sart).

Il n'est pas rare de lire sur les réseaux sociaux que certains villages, certains hameaux seraient négligés par les autorités ou d'autres privilégiés.

Ce n'est pas ce genre de réalité ou de perception qu'il faut tolérer, encore moins encourager. Les élus doivent, au contraire, s'employer à accorder autant d'attention et de moyens à chaque village, à chaque hameau, pour obtenir le **même degré de satisfaction de toute la population**. Sans favoritisme, sans négligence, sans discrimination! Il en va du respect de chaque citoyen, de chacun et de chacune d'entre vous.

- 11. Une juste répartition des **priorités accordées aux différents villages** de la commune en termes de budget, d'amélioration de la mobilité, d'écoute des habitants et de soutien aux initiatives locales.
- 12. Après **consultation populaire** des habitants concernés, la mise au point, de différents moyens susceptibles de réduire le sentiment d'être négligés par les autorités communales qu'éprouvent certains habitants de certaines entités.
- 13. L'organisation de nouvelles opportunités de **rencontres / compétitions inter villages** : par exemple, promenades à pied ou à vélo, cross à vélo ou vélo électrique, jeux d'adresse et de l'esprit.
- 14. La création des **maillons manquants** pour l'amélioration de la mobilité entre les différents villages (automobile, transport en commun, cycles, piétons).
- 15. L'amélioration de la disponibilité dans les villages de transports publics en dehors des heures de pointe, qu'il s'agisse de synergie avec le TEC, avec le secteur privé ou qu'il s'agisse d'offre de bus/transport à la demande, sur modèle du « Belbus » en Flandre.
- 16. La mise sur pied d'une étude relative au développement potentiel d'activités sportives nouvelles (e-sport) ou traditionnelles (balle pelote de Pécrot, rugby), susceptibles de fédérer plusieurs villages ou créer de nouvelles synergies intra ou intercommunales.





GREZ-DOICEAU À L'ÈRE DU DIGITAL

Faire entrer Grez-Doiceau et ses villages dans le numérique et ce, dans toutes les thématiques liées à la commune, est un objectif primordial pour DéFI Citoyens.

En effet, le numérique peut être un **levier d'emploi** et d'attractivité : commerçants des villages, tourisme local, artisans hyper connectés, vente en ligne de produits locaux, économie participative, optimisation des épandages agricoles, redistribution de l'emploi en dehors des pôles urbains...

Nous plaidons pour une **ruralité intelligente** (« Smart Rurality »). En d'autres termes, il s'agit d'allier le rural et le digital et de permettre aux différents acteurs gréziens issus du monde rural, agricole et environnemental de développer, par exemple, des filières agricoles innovantes, respectueuses de l'environnement et permettant les circuits courts.

Située à mi-chemin entre deux sites et villes universitaires (UCL et KUL), Grez-Doiceau dispose d'atouts non négligeables pour créer une « **Digital Train & Dyle Valley** ». Qu'il s'agisse d'une pépinière de startups, d'un espace pour incubateurs d'entreprises ou de bureaux de coworking, le territoire pourrait accueillir ce type d'implantation. Seule la volonté compte. Nos jeunes pourraient en bénéficier et nous pourrions transformer des anciennes parcelles ou friches industrielles en espaces du 21ème siècle. Non-polluantes et surtout sans entraîner de charroi et de transit de camions.

- 17. de promouvoir la création d'une « Vallée digitale Train & Dyle » qui regrouperait toute une série d'acteurs liés au numérique ;
- 18. de permettre un accès au numérique car c'est essentiel pour favoriser les activités de nos indépendants, de nos artisans et de nos agriculteurs ;
- 19. la mise sur pied d'une communication digitale efficace avec la population via des applications qui permettent d'envoyer des notifications précises et non invasives relatives à des informations urgentes, importantes ou liées à des rues, quartiers ou villages spécifiques ;
- 20. de mettre en place une politique de digitalisation d'un maximum de procédures administratives liées à l'échelon communal (e-administration);
- 21. de soutenir les initiatives de plateformes digitales locales.



GREZ-DOICEAU - Programme Communal 2018



22. de réduire et/ou d'empêcher la fracture numérique, des citoyens non connectés, des adolescents, des demandeurs d'emploi ou de personnes défavorisées ou plus âgées,...) via l'Espace Public Numérique, en empruntant le bus électrique pour les villages qui en sont éloignés.

MOBILITÉ

La commune de Grez-Doiceau a la particularité de rassembler un grand nombre de villages et de hameaux répartis sur une étendue de 5542 ha qui en fait la 3ème commune du Brabant Wallon sur ce critère.

Faciliter la communication entre ces différentes entités est nécessaire mais ne peut se faire au détriment de ses habitants.

Nos concitoyens expriment régulièrement leur **mécontentement** quant au mauvais état des voiries, au manque de couverture des transports en commun, aux vitesses excessives, au nombre de places de stationnement (au centre ou le long de certaines chaussées). Ils réclament aussi davantage de pistes cyclables et de trottoirs et leur entretien régulier.

DéFI Citoyens entend que l'on favorise le **partage de l'espace public** de manière équilibrée entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes, et que l'on considère que la politique de stationnement et de mobilité constitue un outil essentiel en matière de développement local : maintien de l'activité économique, création d'espaces de convivialité pour tous les usagers, amélioration de l'accès aux commerces et retour à plus de civilité entre les habitants de Grez-Doiceau.

- 23. Un examen approfondi pour permettre des accès fluides au futur **contournement nord de Wavre** par la N25 et la N 268 et y prévoir une voie spécifique aux vélos électriques, ainsi que l'obtention de compensations financières ou autres, au bénéfice des habitants de Grez-Doiceau, de la part de la Ville de Wavre, de la Province et de la Région.
- 24. La recherche avec tous les acteurs d'une amélioration de la **sécurité de la N25** nonobstant la présence des tracteurs (utilisation de la bande d'arrêt d'urgence, visibilité accrue de la signalisation, réduction de la vitesse dans les zones accidentogènes).





- 25. Une solution durable pour les carrefours dangereux dans les différents villages et en particulier, les carrefours des sorties des villages de Bossut et de Gottechain sur la RN25.
- 26. Un bilan du **plan de circulation de Grez-centre** incluant des mesures détaillées de la situation (fluidité, vitesse sur la chaussée et toutes les voies de contournement) et des simulations des options d'amélioration disponibles.
- 27. La planification rigoureuse des **travaux de voirie**, la communication envers les citoyens touchés directement ou indirectement par ces travaux et le respect des délais annoncés (au moyen du relèvement des indemnités de retard imposées aux adjudicataires, notamment) pour perturber le moins possible le quotidien des habitants, des commerçants et des professions libérales.
- 28. La réalisation de **pistes cyclables sécurisées** le long des grandes voiries et ainsi y créer les rassemblements en vue des navettes organisées de «vélos scolaires »
- 29. La réalisation, par des concessions de l'espace public, de parkings gratuits et de **garages à vélos sécurisés** pour les usagers des 4 gares, auxquelles la récente enquête Enragez-Engagez-vous a accordé le titre de « Merveille N°1 » à Grez-Doiceau.
- 30. L'amélioration de l'accessibilité à l'espace public pour les **personnes à mobilité réduite** (trottoirs surbaissés, potelets protecteurs, revêtements du sol, passages piétons éclairés)
- 31. La **sensibilisation des usagers** les plus vulnérables (notamment les enfants) aux dangers de la route.
- 32. L'organisation de formation aux panneaux de signalisation pour les **jeunes cy- clistes** en collaboration avec la police locale et l'association ProVélo.
- 33. La mise en place entre Pâques et la Toussaint d'un « **vélo scolaire** » à partir de différents endroits de la commune jusqu'aux écoles des différentes entités. Des parents & bénévoles assureraient à tour de rôle les « navettes de ce vélo scolaire ». Les accompagnateurs et les enfants seraient préalablement formés à rouler ensemble.
- 34. L'intensification de la lutte contre les **excès de vitesse** (radars, radars dissuasifs, panneaux indicateurs de vitesse) et contre le stationnement sur les trottoirs ou en double file (sanctions administratives)
- 35. L'aménagement de l'espace public en fonction de la **hiérarchie des voiries** afin de garantir une circulation respectueuse des quartiers d'habitat (sécuriser les zones 30, les abords d'école et les passages piétons).



ENTREPRENARIAT, COMMERCE & AGRICULTURE

Deux enquêtes d'opinion récentes révèlent combien la population de notre commune souhaite retrouver des **commerces indépendants de proximité** (superette, boucherie, poissonnerie, boulangerie, aliments bio) et aussi des commerçants ambulants, vu l'extension géographique de notre commune et de certains de ses villages. Ce qui aurait comme avantages de promouvoir les circuits courts, de créer de l'emploi local, de protéger l'environnement en limitant les déplacements et ainsi de contribuer à l'économie circulaire.

La préservation de la **ruralité** largement présente dans la plupart de nos villages est, elle, une des caractéristiques les plus appréciées. Il faut donc accorder une attention particulière au maintien des exploitations agricoles et à l'entretien des espaces verts et des promenades.

- 36. La promotion d' une réelle **association de commerçants**, et le soutien de la Commune qui se chargerait de proposer les aménagements nécessaires en termes de stationnement, de facilité d'accès, d'éclairage ou d'aménagements urbains lors d'événements ou d'activités proposées par les commerces.
- 37. L'octroi de primes d'installation ou de réductions temporaires d'impôts locaux pour stimuler l'**implantation de nouveaux commerces indépendants de proximité**, dans les villages qui en sont dépourvus, notamment.
- 38. L'encouragement des **circuits courts** à l'échelon local. Pour y contribuer, nous soutiendrons la promotion de notre monnaie locale **le « Blé »** afin de créer une dynamique au sein de notre commune.
- 39. La recherche de subsides et de mécanismes d'aides à l'accès, pour les **jeunes agriculteurs** au développement de l'agriculture bio et à d'autres filières innovatrices
- 40. Le développement du **marché du vendredi** à Grez en y amenant chaque semaine une attraction musicale, culturelle ou sportive pour y encourager la fréquentation des clients et l'arrivée d'autres commerçants.
- 41. La recherche de partenariat avec l'Association des entreprises Centre Alliance du Brabant Wallon (axe des N4 et 25) afin de **favoriser la création de petites entreprises**.





CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

Un des enjeux majeurs consiste à offrir un **cadre de vie de qualité et respectueux** de l'environnement, tout en faisant face aux impératifs de développement de nouvelles infrastructures (transports, écoles, routes, logements, espaces de bien-être,...).

Ce cadre de vie s'améliore notamment par l'exigence de la **propreté publique** : l'état de propreté est l'un des principaux baromètres de la qualité de vie semi-rurale que la population de Grez-Doiceau apprécie et dont elle souhaite le maintien.

L'aménagement du territoire de Grez-Doiceau devra avoir pour objectif de figer le territoire et de réguler au mieux l'**expansion urbanistique** opérée au détriment des terres agricoles, en favorisant l'émergence d'habitats plus adaptés aux enjeux environnementaux, aux moyens des plus jeunes, et aux besoins spécifiques des personnes plus âgées.

Il faudra également préserver et entretenir les espaces communautaires extérieurs, les plaines de jeux, les **espaces verts**, les zones naturelles et semi-naturelles et protéger la biodiversité.

Nous favoriserons le développement de l'économie circulaire et la transition énergétique via des initiatives de réseaux locaux recourant aux énergies renouvelables.

- 42. La régulation de l'**expansion urbanistique** anarchique tout en encourageant la division de terrains existants ou de logements devenus trop grands, et la création de logements intergénérationnels ou logements « kangourou »
- 43. La mise au point d'un programme pluriannuel de coopération entre **bénévolat et services communaux** pour la récolte des détritus le long des routes, chemins et voies d'eau
- 44. L'installation d'un réseau public de **poubelles à puce**, **en ce compris pour les déjections canines**, pour optimiser les ramassages et éviter les poubelles pleines
- 45. La relance de la collecte des **encombrants** et la promotion d'une filière de récolte des **déchets verts** et de production de compostage au niveau supra communal
- 46. La réduction des déchets communaux et domestiques pour atteindre le « zéro déchet » dans notre commune et nos villages.





GREZ-DOICEAU - Programme Communal 2018

- 47. La sécurisation et l'entretien régulier des **aires de jeu de tous les villages** de la Commune
- 48. La participation de la commune à la plateforme internet **'save my street'** et le suivi scrupuleux des signalements de dégradations de l'espace public ou de risques en matière de mobilité, sécurité ou propreté.
- 49. Après une campagne de sensibilisation intense mais de courte durée, l'**imposition aux auteurs d'incivilités** (dépôts clandestins, déjections canines, vandalisme) l'accomplissement de travaux d'intérêt général en rapport avec l'incivilité commise
- 50. La création dans certains quartiers de **micro réseaux** pour les approvisionner en énergie renouvelable (éolienne à axe vertical, panneaux photovoltaïques, voire bio méthanisation)
- 51. L'accélération des investissements en matière de **performance énergétique** des bâtiments communaux où des économies d'énergie substantielles peuvent encore être réalisées.
- 52. Le développement optimal de **la couverture GSM** avec les parties prenantes pour les particuliers, les entreprises et les services de secours, notamment pour Bossut, Pécrot et Néthen.





FINANCES COMMUNALES

DéFI Citoyens prône une gestion saine des finances publiques par le respect de la règle de l'équilibre budgétaire. Des finances communales bien gérées permettront, en effet, de garantir l'autonomie communale, qui nous est chère, et d'éviter toutes dépenses superflues.

Dans ce cadre, nous souhaitons la pérennisation et le développement de l'investissement local pour assurer la rénovation des infrastructures communales (voiries, espaces publics, bâtiments communaux, logements sociaux)

Nous sommes en faveur d'une fiscalité communale équitable qui encourage la qualité des services à la population mais ne constitue pas un frein au développement économique et /ou à l'emploi.

- 53. La remise à plat du budget et, en particulier, du plan de financement de la rénovation/expansion du **Home Renard** et son adaptation éventuelle aux subsides obtenus et au maintien d'une fiscalité communale acceptable
- 54. La mise en place d'un **budget participatif** au niveau communal où une fraction du budget général relève de décisions prises collectivement par les citoyens d'un village, pour des investissements en infrastructures, par exemple.
- 55. Le recours aux **partenariats public-privé** dans le cadre de projets communaux de construction ou de rénovation, qui constitueraient une économie par rapport à d'autres formes de financement.
- 56. Le financement d'investissements permettant d'assurer la rénovation des infrastructures en faveur du **développement durable** (éclairage public intelligent, rénovation énergétique des bâtiments communaux, construction de pistes cyclables renforçant la mobilité douce)
- 57. Un suivi strict de la **gestion des dettes et des emprunts** sur les marchés financiers



SÉCURITÉ

La sécurité publique, reconnue comme une de ses « merveilles » par un grand nombre de répondants à la récente enquête 'Enragez-vous Engagez-vous', doit rester une des valeurs primordiales de Grez-Doiceau.

Les attentes en matière de sécurité doivent retenir de manière constante l'attention des politiques et mandataires publics. Les citoyens ne peuvent pas accepter l'impunité qui peut résulter d'actes de délinquance ou d'incivilités.

Nous pensons qu'il faut pour ce faire veiller à **soutenir le secteur de la prévention** en y maintenant les moyens humains et financiers.

L'organisation d'une police de proximité doit se coupler à un recours plus généralisé aux sanctions administratives et ce, pour toutes les formes d'incivilités.

- 58. Le maintien, voire le renforcement des **moyens financiers et humains** du cadre opérationnel de notre zone de police. Notre police doit pouvoir faire face à l'évolution démographique de notre commune tout en répondant de façon rapide et appropriée aux appels des habitants.
- 59. Plus de présence et de visibilité des **agents de quartier**. En effet, ceux-ci sont débordés par des tâches administratives et ont moins de temps à consacrer à leur mission première qui est de faire de la police de proximité.
- 60. Un **système de télé-police** pour les commerçants, ainsi que pour les autres professions à risque telles que les médecins et les pharmaciens.
- L'évaluation du niveau d'éclairage public de notre commune pour éviter l'apparition d'ilots d'insécurité.
- 62. Un travail de concertation entre la police et les organisations de jeunes et toute action visant à **renforcer l'aspect préventif** du volet « sécurité » de notre commune.
- 63. Une évaluation objective du PLP (Partenariat Local de Prévention) « **Les Voisins veillent** » instauré à Cocrou, la présentation extensive des résultats acquis et l'extension, si les résultats sont probants, aux quartiers, hameaux ou villages qui en feraient la demande.





ENSEIGNEMENT

Les communes jouent un rôle primordial dans l'organisation de l'enseignement fondamental car elles sont les pouvoirs organisateurs de plus de la moitié des établissements scolaires à ce niveau de l'enseignement.

Nous considérons que l'école constitue le véritable moteur de l'intégration citoyenne. Nous appuierons un enseignement favorisant l'épanouissement et l'émancipation de tous, en préparant les enfants d'aujourd'hui au monde de demain et nous soutiendrons les projets d'inclusion avec les enfants porteurs de différence.

Il faut toutefois que l'élève accepte un **cadre de vie en société** et des règles d'apprentissage, et consente aussi à des efforts de concentration.

Il faut aussi une école qui va à la découverte du monde de l'entreprise pour donner une vision réaliste de la société et développer ainsi l'esprit d'entreprendre.

Il faut encore accorder plus d'autonomie aux directions d'écoles et les responsabiliser en leur fixant des objectifs et en laissant à leur appréciation le choix des moyens pour les atteindre.

- 64. Le maintien des efforts entrepris par la commune en matière d'**immersion linguistique** et nous attendons de la Fédération Wallonie-Bruxelles qu'elle favorise l'éveil aux langues dès l'enseignement maternel en fournissant les outils didactiques aux enseignants.
- 65. Le développement d'activités ludiques organisées autour de l'apprentissage, et du perfectionnement de la **maîtrise de la langue française**, véritable clé de voute de l'enseignement fondamental
- 66. L'**équipement informatique** de l'ensemble des établissements, pour 2025 au plus tard, pour favoriser l'intégration du numérique, véritable enjeu pédagogique pour les écoles et l'amélioration régulière de la **qualité des bâtiments scolaires**.
- 67. Le développement de **cantines durables** afin que dès 2020, 50% des produits proposés par les cantines scolaires ou la restauration collective soient bio, écologiques ou issues des circuits courts, sur base d'une certification établie par les autorités publiques.



- 68. Le renforcement des **activités culturelles et sportives** durant le temps scolaire.
- 69. Le développement de **projets intergénérationnels**, pilotés par des bénévoles éventuellement retraités en collaboration avec l'équipe pédagogique autour de thèmes spécifiques comme la démocratie, la citoyenneté et la vie en société.
- 70. L'engagement d'un orthopédagogue chargé de déceler, au sein du réseau maternel et primaire de l'entité, les **troubles éventuels** d'apprentissage chez l'enfant.

CULTURE

La culture est un **lien merveilleux** entre les différentes générations, ou encore entre les différents villages de notre commune. Elle peut aussi constituer un facteur d'attractivité touristique.

Grez-Doiceau peut s'enorgueillir de comprendre un grand nombre d'associations villageoises à vocation citoyenne ou culturelle qui font vivre la commune et y maintiennent une ambiance conviviale.

Nous continuerons à favoriser les activités culturelles organisées par les associations existantes et nous encouragerons la création d'associations nouvelles là où le besoin s'en fait sentir. Nous soutiendrons les artistes locaux et les organisateurs de manifestations culturelles innovantes.

- 71. Le soutien aux événements et actions liées à la défense da qualité du cadre de vie et du 'vivre ensemble tant environnemental que culturel.
- 72. La création à Nethen d'un centre culturel de rencontre en remplacement du centre Culturel de la vallée de la Nethen cédé à la commune de Beauvechain
- 73. Le soutien renouvelé aux projections de qualité organisées par CinéGrez
- 74. Un système de **bibliothèque à domicile** afin que les personnes âgées ou à mobilité réduite puissent avoir accès aux livres de leur choix.
- 75. Un plan pluriannuel de rencontres avec d'autres communes européennes de taille comparable afin de, dans le contexte actuel de défiance à l'égard de la construction européenne, **resserrer les liens entre Européens** par des échanges socioculturels.
- 76. Le soutien des activités culturelles pour **personnes atteintes d'un handicap**.





PETITE ENFANCE

Vu l'augmentation de la population et du nombre de familles monoparentales, les places actuellement disponibles en **crèche** ne suffiront plus.

La petite enfance demande une gestion de qualité. Nos élus y porteront une attention toute particulière.

Déficitoyens propose :

- 77. La poursuite de la création de places d'accueil dans les crèches communales (Nous souhaitons l'ouverture d'une crèche communale supplémentaire lors de la prochaine législature) et dans les crèches privées, en leur permettant des tarifs différents de ceux de l'ONE mais intégrant la dimension dégressive selon les revenus
- 78. Le maintien de la **priorité d'accès** des parents qui travaillent et des familles monoparentales dans les crèches et les pré-gardiennats et une flexibilité accrue des horaires
- 79. Une **collaboration optimisée** avec les différents organismes et associations (ONE, La Ligue des Familles, Maison de l'enfance) qui œuvrent en faveur des enfants.
- 80. La mise en place d'une **gestion centralisée** de l'offre et de la demande de place d'accueil de la petite enfance.

EMPLOI & FORMATION

Pour les jeunes et les autres personnes en recherche d'emploi, le rôle de la Commune ne peut pas se limiter à les aider à se reloger ou à survivre via les services du CPAS.

Elle doit aussi favoriser la **rencontre** entre les besoins des employeurs et les capacités des demandeurs d'emploi.

- 81. La création d'un **espace « emploi local »** sur le site communal où les entreprises locales en recherche de personnel pourraient déposer leurs offres d'emploi
- 82. D'offrir aux demandeurs d'emploi la possibilité de **certifier des compétences numériques** (Tests TOSA ou ECDL), de réaliser des CV et des lettres de motivation et/ou de se rendre en transports en commun à l'ALE ou chez des employeurs potentiels.



SPORT

Il importe que les communes prennent conscience du **caractère transversal** des enjeux d'une politique du sport pour tous. Le sport ne doit pas être le parent pauvre des budgets communaux. Le sport est étroitement lié à l'éducation et aux valeurs.

Il joue un **rôle sociétal** important comme vecteur d'intégration, de participation et d'appartenance. Pratiquer un sport peut, dans certains cas, prévenir la délinquance.

La pratique sportive se doit d'être encouragée par les acteurs communaux tant au niveau de l'offre en matière d'**infrastructures sportives** – qui est incontestablement déjà de bon niveau à Grez-Doiceau - qu'au niveau du **coût individuel** que représente une participation à un stage sportif ou à une inscription au sein d'un club.

- 83. L'encouragement des jeunes non-sportifs (de 6 à 18 ans) de notre commune à la pratique du sport par l'organisation de rencontres avec des entraîneurs, des médecins du sport et des vedettes sportives locales ou régionales
- 84. L'optimalisation des **activités sportives scolaires** en partenariat avec les clubs sportifs.
- 85. Un suivi rigoureux de l'état des **infrastructures sportives** utilisées par les clubs locaux.
- 86. L'organisation de **compétitions interscolaires** afin que les élèves puissent s'identifier davantage à leur établissement.
- 87. L'organisation d'activités sportives à l'attention des **seniors** et des **personnes handicapées**.
- 88. La création d'un plan pluriannuel de **subventions aux clubs** de la commune.





SENIORS

Nos seniors souhaitent habiter le plus longtemps possible chez eux, ce qui est tout à fait compréhensible. Dans cette optique, nous estimons que toutes les offres et tous les services doivent être activés afin de rendre ceci possible.

Il s'agit de leur proposer des services de proximité et des logements adaptés.

La présence de plus en plus d'ainés dans notre société est indiscutable. On ne peut que s'en réjouir, d'autant plus que la retraite ne doit certainement pas constituer une période d'inactivité. Les ainés bénéficient d'une **expérience utile** au débat public et à l'apprentissage des jeunes.

- 89. La poursuite de la bonne dynamique de la CCCA (Commission Consultative Communale des Aînés) et des **aides à domicile**.
- 90. L'installation de **bancs publics** le long des promenades et au centre de chaque village
- 91. L'évaluation urgente du projet actuel de rénovation et d'extension du **Home Renard** en termes de troubles de jouissance pour ses résidents au cours de travaux qui s'annoncent longs et contraignants
- 92. L'organisation de contacts et activités intergénérationnelles.
- 93. La formation des seniors à l'usage du **numérique**.



HANDICAP

Un des premiers rôles du pouvoir politique est **d'aider**, **d'accompagner et de guider** nos personnes atteintes d'un handicap. Il faut tendre vers une société dans laquelle on favorise au mieux leur autonomie. Il faut appuyer les initiatives locales dans ce sens. Nous sommes en faveur de la dynamique des logements inclusifs visant l'apprentissage de l'autonomie par un accompagnement personnalisé. Nos personnes atteintes d'un handicap doivent cependant avoir une vie sociale et riche en activités.

- 94. La concertation avec les clubs de la commune afin d'obtenir que le **sport** soit tout à fait accessible aux personnes présentant un handicap.
- 95. L'offre d'un transport communal adapté aux personnes handicapées pour leur faciliter l'accès à la **culture**.
- 96. Le soutien de toute initiative en faveur des **enfants atteints d'un handicap** (milieux scolaire, culturel, sportif et associatif)
- 97. L'adaptation des feux de circulation existants en feux sonores pour les **aveugles et les malvoyants**.





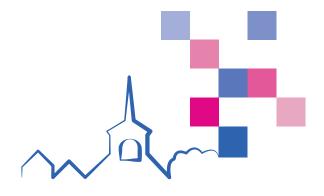
PROVINCE, REGION, EUROPE

L'ouverture de Grez-Doiceau sur le monde extérieur, qu'il s'agisse des communes voisines, de la province, de la région, de l'Europe et du monde doit permettre à la commune (habitants, administration, pouvoir politique) de voir ce qui se passe **en dehors de Grez** : rencontrer, discuter et échanger pour pouvoir dénicher et ainsi bénéficier de bonnes pratiques dans toute une série de domaines (ruralité, environnement, culture, traditions locales,).

Si tout ceci existe déjà autre part, il ne sert à rien de dépenser des milliers d'euros à faire des études, des analyses ou à lancer de nouveaux projets.

Il est préférable d'investir dans des **échanges** (jeunes, entrepreneurs, associations, ...) via des programmes européens ou autres, une manière humaine, conviviale et enrichissante pour les fonctionnaires, habitants et élus qui y participent.

- 98. de **créer des ponts** avec des partenaires locaux, régionaux et européens en participant à des réseaux qui permettraient à Grez-Doiceau d'obtenir toute une série d'informations sur de tels programmes, partenariats, ...
- 99. de mettre Grez-Doiceau **sur la carte européenne** dans des domaines spécifiques (artisanat, cultures bio, productions brassicoles,...), des activités économiques, socio-culturelles ou associatives ou pour des événements divers (traditions locales telles que la Saint-Georges) où nous excellons.
- 100. d'informer les habitants, en particulier les jeunes sur les possibilités offertes par l'Union européenne en termes de programmes (Erasmus), de visites et d'emplois, Grez-Doiceau se situant à 32 kilomètres de la **Capitale de l'Europe**.



Déficitoyens

Pour nos villages

Liste N°7

Les

23

Acteurs

du

Changement

1	GOERGEN	
'	Pascal	
2	LEHERTE Marylino	
	Maryline CARTUYVELS	
3	Paul	
4	VAN DEN BOSSCHE	
	Béatrice	
5	LENAERTS Philippo	
	Philippe GALASSO	
6	Gigliola	
7	de BONHOME	
	Marc	
8	CLAEYS Valentine	
9	ROMBAUX	
	Jean-Claude	
10	VERBRUGGEN	
	Francine	
	BONTRONT Joan Dierro	
12	Jean-Pierre JASPAR	
	Brigitte	
13	SYLLA	
	Aziz	
14	SLABBAERT Sophie	
	DUVETTE	
15	Jonathan	
16	ВАН	
	Kadiatou	
17	VASTENAEKEL Olivier	
18	CAUCHIE	
	Marie-France	
19 20	LEROY	
	Paul	
	SMITH Nathalie	
24	GASPAR	
21	Jean-Marie	
22	MELIS	
	Danièle	
23	FELOT Adrien	
	/ MITCH	

E.R. : Pascal Goergen, «Ferme du Train» - Rue du Lambais, 75 - 1390 Grez-Doiceau. Imprimé électoral 14 octobre 2018 - Ne pas jeter sur la voie publique SVP. Merci. Graphisme : Alain Fritsch - Création graphique